MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

La Police dévoilée · Volume 3 sur 3



Le Paris Souterrain

PREMIER CHAPITRE INTÉGRAL OFFERT

ADRIEN L. BEAULIEU

adrienbeaulieu.com · Ex-libris d'extrait gratuit

EXTRAIT DE LECTURE · DE L'ARCHIVE AU FEUILLETON

Chapitre 1 — Dîner avec le bourreau

Le cabinet noir de la poste, de Richelieu à nos jours, et l'homme qui mourut pour en avoir parlé

J'ouvre ce volume par le plus ancien de tous les vices de la police, et le plus profond ; celui dont tous les autres découlent, et qu'aucun régime n'a jamais eu le courage d'abolir. Ce n'est ni la provocation, ni la calomnie, ni le meurtre juridique : c'est l'ouverture d'une lettre.

La violation du secret des lettres est de ces abus de confiance que rien ne pourra jamais légitimer. Les épanchements de l'amitié, ces confidences que l'on se fait comme si on les versait dans le sein de Dieu, deviennent la proie de la froide curiosité d'un chef d'administration, d'un obscur employé — et le premier s'en sert pour effrayer le monarque, en donnant une interprétation sinistre à des phrases qu'il ne comprend pas.

Il faut remonter, car cette histoire est longue.

Le cardinal de Richelieu, sous Louis XIII, commença le premier d'user de ce moyen — ce qui n'était pas très consciencieux pour un ministre des autels ; mais tout peut s'arranger. Les lettres qu'il se procura par ces indignes moyens aidèrent plus à conduire Henri de Montmorency à l'échafaud que la révolte dont on l'accusait. Car

Richelieu ne pardonnait pas au guerrier le plus brave et le plus spirituel de son temps d'avoir mérité un regard d'Anne d'Autriche, qui n'avait pas voulu entendre les soupirs de l'Éminence. La correspondance de Montmorency, une fois livrée, ferma son cœur à tout sentiment d'humanité ; il ne s'ouvrit plus qu'à la vengeance et à l'orgueil blessé.

Le favori Cinq-Mars ne fut condamné à mort que par l'infidélité d'un de ses secrétaires, qui confia sa correspondance au cardinal. Il ne ménageait pas le ministre : il dut perdre la tête.

Tout le système est déjà en place, et dès le premier jour. Une tête tombe non pour ce qu'un homme a fait, mais pour ce qu'il a écrit à un ami ; et le vrai motif n'est pas d'État, il est de jalousie — un regard de reine refusé à un cardinal. Deux cents ans plus tard, un chef de cabinet fera pêcher les lettres d'un prince avec une baguette goudronnée, et un préfet fera surveiller une cantatrice pour le compte d'un soupirant. C'est la même chose, exactement : le pouvoir se sert de l'État pour ses affaires de cœur.

Sous Louis XIV, Louvois donna à la chose une plus grande extension ; il crut servir son maître, et il l'eût associé à son avilissement si Louis XIV, plus occupé de sa gloire et de ses amours que de ces petites intrigues, eût été moins convaincu de sa puissance absolue. Ces moyens obscurs étaient dignes de celui qui fit incendier le Palatinat. Mazarin, tout astucieux qu'il fût, ne poussa pas la curiosité jusque-là.

Sous la Régence, où les scrupules de tous genres s'évanouirent, cette ressource inquisitoriale fut érigée en principe — mais au moins les plaisirs étaient de la partie. Une femme, qui était à la tête de ce département de première classe, annonça une conspiration d'après quelques mots échappés dans un instant de débauche à l'un des conjurés ; et pour acquérir des preuves, on arrêta les courriers et l'on ouvrit les lettres. Grâce à quoi l'on déjoua les complots. Dès lors on ne se gêna plus, et la mesure fut adoptée d'une manière indéfinie.

Le Régent s'en amusait à ses petits soupers du Palais-Royal : c'était la chronique scandaleuse du moment, et les intrigues les plus secrètes y étaient mises au grand jour. Louis XV, encore enfant, en était égayé. On voulait le corrompre ; on y réussit. Il conserva le goût de cette curiosité que ses gouverneurs lui avaient inculquée ; et lorsqu'il régna par lui-même, ce fut un besoin pour lui de connaître les actes de dépravation et la conduite débauchée de ses sujets — il s'étourdissait ainsi sur ce qu'il aurait pu, de temps en temps, se reprocher à lui-même.

Voilà donc le vrai portrait de cette institution : un enfant qu'on amuse avec les lettres des autres, et qui devient un roi incapable de s'en passer. On n'a pas seulement volé des secrets ; on a fabriqué un souverain qui avait besoin d'en voler.

Le directeur général des postes venait, à jours fixés, lui apporter le résultat de ses recherches et du bris des cachets. Il s'en amusait avec ses intimes ; mesdames de Pompadour et Dubarry étaient de la partie ; et le duc de Choiseul faisait souvent part de quelques anecdotes qui transpiraient et amusaient tout Paris. La police, notons-le, n'était pour rien dans ce travail : le lieutenant général n'en avait

connaissance que par l'indiscrétion publique. Ce n'était pas une affaire de sûreté ; c'était un divertissement de cour.

Les murmures et les épigrammes pleuvaient de tous côtés. Lorsqu'on voyait passer le directeur général des postes traversant l'œil-de-bœuf à Versailles pour se rendre chez le Roi, les brocards tombaient sur lui ; mais il s'en moquait : la faveur le dédommageait de ces petits désagréments, qui ne sont rien pour un courtisan.

Et c'est alors que le docteur Quesnay, connu pour sa véracité et son franc-parler, disait en le regardant passer :

« J'aimerais mieux dîner avec le bourreau qu'avec le directeur général des postes. »

On riait de ces réflexions sévères et mordantes ; et les choses n'en allaient pas moins leur train. Mais il faut peser le mot du docteur, car il est juste. Le bourreau tue sur ordre, au grand jour, un homme condamné ; il fait un métier atroce, mais il ne trahit personne. L'autre s'assied à votre table, vous sourit, et lit le soir ce que votre fille a écrit à sa mère. Entre les deux, Quesnay avait choisi ; et je choisis comme lui.

Sous le même règne, quand les parlements furent exilés, la correspondance des proscrits passait sous les yeux du ministre dès qu'ils employaient la poste. Le duc de Choiseul lui-même n'en fut pas exempt lorsqu'on le mit en retraite à Chanteloup : celui qui, la veille, s'amusait des lettres d'autrui aux soupers du Roi, vit les siennes décachetées le lendemain. Il n'y a pas de meilleure morale à cette institution : elle finit toujours par manger ceux qui l'ont nourrie.

C’est alors que le cabinet secret des postes reçut une organisation complète. Le directeur général en devint le chef, et il obtint pour cette seule attribution — aussi immorale que criminelle — un supplément de traitement de soixante mille francs. Il n’avait que quatre employés en sous-ordre : le premier à huit mille francs, le second à six mille, le troisième à quatre mille, le quatrième à trois mille. Ce dernier était seulement chargé d’aller prendre au bureau d’arrivée un énorme portefeuille que lui remettait le chef ; après l’avoir fermé avec grand soin, il en gardait la clef sur lui, le directeur général en ayant une autre. Et le chef touchait quatre mille francs de supplément pour ce travail recommandé à sa discrétion.

Soixante mille francs pour un homme, vingt et un mille pour quatre. Qu’on rapproche ces chiffres de ceux qui reviennent partout dans ces archives : quinze francs à l’agent qui court, cinquante francs pour consoler un mouchard d’une volée de coups de bâton. Il y avait donc, dans l’État, un homme payé soixante mille francs pour décacheter des lettres. C’était de loin le mieux rétribué de tous les mouchards de France.

Il y eut pourtant, dans cette histoire, des gens qui se défendirent. Quand La Chalotais fut enfermé pour satisfaire la vengeance du duc d’Aiguillon, on arrêtait les lettres qui lui étaient adressées, parce qu’il était lié avec Choiseul. Celui-ci, qui avait gardé quelques amis malgré sa disgrâce, en fut informé ; et il employa des agents particuliers pour instruire La Chalotais de ce qu’il avait à répondre dans ses interrogatoires. Un abbé attaché à sa maison fut envoyé à Rennes et arrangea toute l’affaire ; il emmena avec lui une demoiselle qui fut

d’un grand secours pour tromper la vigilance de tous les argus du pouvoir. Et La Chalotais ne put être victime de la plus abominable intrigue.

Ainsi, contre le cabinet noir, il n’y eut jamais qu’une défense : un ami averti, un abbé qui court la poste, une femme qui distrait les guetteurs. La loi n’y pouvait rien ; les tribunaux n’en connaissaient pas ; le Roi s’en amusait. Il n’est resté à ceux qui écrivaient qu’à se méfier de leur propre plume.

Et voici, pour finir, ce qu’il en coûtait d’en parler.

Le moindre mot échappé à ceux qui étaient dans la confidence eût été puni d’une lettre de cachet et d’une détention plus ou moins longue à la Bastille ou dans une autre prison d’État.

Or un malheureux employé de la poste — mes papiers ne me donnent de lui que les premières lettres de son nom — fut assez mal avisé pour parler de l’existence de ce cabinet. Il n’avait rien vu, rien lu, rien livré : il en avait seulement entendu dire, et il le répéta.

Il fut arrêté, et il disparut. On n’en entendit plus parler. Il paraît qu’il mourut dans les cachots.

Voilà. Un homme est mort au fond d’un trou, sans jugement, pour avoir répété une rumeur vraie. Il n’avait pas trahi l’État : il avait dit que l’État ouvrait les lettres. Et c’est le seul crime que cette institution n’ait jamais pardonné, parce que c’est le seul qui la menaçât.

De Richelieu à MM. Franchet et Delavau, il y a deux siècles, et il n’y a qu’un geste : celui du cachet qu’on fait sauter. Tant qu’il se trouvera

un cabinet, une bougie et un homme payé pour cela, aucun peuple ne sera libre.

J'ai voulu ouvrir par là ce dernier volume, parce que tout ce qu'on va y lire en découle, et parce qu'il n'est pas de crime plus constant ni mieux porté. Nous allons descendre dans le Paris qui ne se montre pas : les espions à trois mille francs le mois, les salons où l'on vend ses hôtes, les maisons où l'on ruine les marchands, les prisons où l'on paie sa porte — et jusqu'aux cimetières, car cette police-là poursuivait aussi les morts.

Que le lecteur emporte seulement avec lui, dans cette descente, l'employé sans nom dont je viens de parler, et qui est mort au fond d'un cachot pour avoir répété une rumeur vraie. Nous le retrouverons au bout du chemin. Il ne sera pas le seul qu'on aura puni d'avoir parlé.

Le docteur Quesnay avait raison. Entre les deux, il vaut encore mieux dîner avec le bourreau.

— Fin du Chapitre I offert —

MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

Poursuivre l’enquête avec Adrien L. Beaulieu

Retrouvez la fiche complète de « Le Paris Souterrain » pour réserver l’édition complète dès son ouverture, ou plongez dès ce soir dans notre trilogie historique disponible immédiatement.

Ouvrir la fiche officielle de « Le Paris Souterrain » →

Lire dès ce soir : Trilogie Treize à Table Tomes I–III (24,90 €) →

https://adrienbeaulieu.com/books/police-devoilee-tome3